

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1630

Artikel: Amendes : le budget prime la répression
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bonheur intermittent

Une recherche réalisée à l'Université de Lausanne jette un regard désenchanté sur les comédiens et les musiciens romands. Ils passent le meilleur de leur temps à courir les engagements au risque de l'épuisement.

Des artistes du spectacle vivant, nous ne connaissons que le brio, le scintillement sur scène. Nous imaginons une existence romantique, pleine de fêtes, de répétitions enthousiastes, quelque part entre les *Enfants du paradis* et *Grease*. La vie réelle est très différente du fantasme bourgeois. Dans le monde du spectacle, un artiste court en permanence après les engagements, les sélections - dire casting, cela fait plus télé à la mode - qui doit sans cesse vivre de petits travaux pour joindre les deux bouts, bref c'est un intermittent, une catégorie professionnelle un peu étrange que Jean-Yves Pidoux, Donatella Morigi et Olivier Moeschler décortiquent dans un excellent rapport.

Les 112 comédiens et musiciens sélectionnés pour la recherche, de jeunes artistes en fin d'études, ont été priés de dévoiler leur agenda et de révéler, au fil de l'année, leurs principales occupations journalières. La différence entre comédiens et musiciens est forte. Dans le monde du théâtre, les engagements sont courts avec des intervalles de non-emploi. Dans l'univers de la musique, les engagements ponctuels et les activités d'enseignement sont importantes. Selon la jolie expression des auteurs, les musiciens sont des fragmentaires plutôt que des intermittents.

Le régime de l'emploi est différent d'une région à l'autre. En Suisse romande, entre deux engagements, les intermittents privilient l'utilisation des régimes d'assurance chômage qui leur

sont dévolus. Outre-Sarine, les artistes, à la manière anglo-saxonne, préfèrent souvent travailler comme serveur dans les bistrots. Un comédien dans le système des théâtres de langue allemande peut être embauché à plein temps dans une troupe permanente, formule inexistante en Suisse romande.

L'importance des réseaux

Pour s'en sortir et rester dans le métier, ne parlons même pas de réussite, les jeunes artistes doivent impérativement s'intégrer à des réseaux, à des groupes, avoir des mentors, le devenir eux-mêmes, se créer des jeux d'obligations réciproques avec des collègues. Il faut compter sur les professeurs. Avoir un conjoint qui est lui-même dans le milieu artistique est un atout qui démultiplie les possibilités de ren-

contre. Si beaucoup se sentent appellés, il y a néanmoins peu d'élus. Le rapport présente aussi des cas d'artistes plutôt bien intégrés dans leur milieu, qui ont finalement renoncé et acquis une formation banalement utilitaire en abandonnant le spectacle.

Chez les musiciens, 8% seulement du temps est consacré aux concerts proprement dits, alors que plus de 44% des heures sont faites des répétitions et du travail personnel avec l'instrument. L'enseignement donné, soit dans des cours privés ou dans des conservatoires, occupe 18% du travail. La situation est différente chez les comédiens qui, eux, ne donnent pas d'enseignement. Le temps passé sur scène représente 11 % du total et les répétitions 41%. Les petits boulots comptent pour 5%. Rappelons que cette enquête s'est focalisée sur la

période de transition entre l'apprentissage du métier et les débuts comme professionnels et n'a pas retenu ceux qui ont renoncé au métier. Une conclusion? Difficile. Mieux préparer les jeunes aux aléas du métier pendant leur formation? Cela n'empêchera pas, comme disent les auteurs que «la survie dans le métier d'artiste interprète est liée à une capacité de mobilité et de diversification épuisantes». *jd*

Jean-Yves Pidoux, Donatella Morigi, Olivier Moeschler, *Les figures complexes de l'intermittence et de l'intégration, Formation et emploi dans les professions artistiques du spectacle, programme national de recherche formation et emploi*. Le rapport n'a pas encore été publié.

Jean-Yves Pidoux est un colla-

Amendes: le budget prime la répression

A Genève, les contraventions pour stationnement illicite des véhicules pleuvent. Les communes ont obtenu des compétences nouvelles et l'effectif des contrôleurs a considérablement augmenté. D'où une croissance impressionnante des recettes qui, pour la seule ville de Genève, ont passé de six millions en 2002 à plus de vingt millions de francs l'an passé.

Paradoxalement, cet apport supplémentaire ne réjouit pas le responsable des finances de la cité de Calvin, un libéral, Pierre Muller, qui cette année revêt par ailleurs la fonction de maire. A l'instar des députés bourgeois de Bâle-Campagne (cf. DP n° 1627), le maire est partisan de lever le pied en matière de répression, puisque la cible budgétaire est atteinte; persévérer confinerait au harcèlement, prétend-il.

On savait les libéraux fermes partisans de l'ordre et très attachés au respect des lois. Mais en matière de circulation, le libéralisme à la sauce genevoise semble plutôt flirter avec le laxisme, si ce n'est avec l'anarchie. En viendra-t-on à renoncer à prélever l'impôt aussitôt que les rentrées fiscales correspondent aux montants prévus au budget? *jd*